

Elaine S. Abelson.
New School for Social Research - New York

Traduction de l'anglais par Fuchs Laurence, Busch Ségolène, Masotti Anne
Étudiantes en L.E.A. à l'Université de Strasbourg II

COMMENT LES "LADIES" SONT DEVENUES KLEPTOMANES

"La kleptomane", film muet d'Edwin Porter datant de 1905, décrit de façon impressionnante la voleuse à l'étalage de la fin du 19ème siècle. Tout en parlant directement des types de relations qui s'étaient développées dans le domaine de la consommation, au sein d'une classe sociale et pour un sexe, Porter nous propose deux histoires de vols commis par des femmes, aussi parallèles que différentes. L'histoire est simple. Une femme riche est arrêtée pour vol à l'étalage dans le magasin "Macy's". Au tribunal, l'accusée, élégamment vêtue, est accompagnée de son mari et d'un avocat en redingote. On la traite avec compassion et on lui donne une chaise. Les deux hommes sont traités avec déférence ; il est évident qu'il s'agit de personnes importantes. Les détectives de Macy's qui s'occupent de cette affaire n'ont aucune chance de gagner ; la femme est acquittée malgré leur résistance acharnée. Dans le même tribunal, une femme pauvre qui a volé une miche de pain pour ses enfants affamés est envoyée en prison. Grâce à cette étude sociale caustique, Porter veut montrer que la justice n'est pas aveugle, mais qu'elle est aveuglée par l'argent et le pouvoir .

Le stéréotype populaire de la kleptomane fut accepté et c'est ce qui fit le succès de ce film dont le propos, pourtant brutal, parut subtil et attirant. Le public américain reconnut immédiatement la kleptomane. La femme du 19ème siècle qui volait dans les grands magasins était devenue rapidement une sorte de phénomène culturel, qui frappait par le seul fait qu'il s'agissait de ladies. Loin de la culture souterraine du crime, représentée par les professionnelles du vol à l'étalage, les pickpockets et les chapardeuses, qui, d'habitude, tourmentaient les marchands, ces voleuses de la fin du 19ème siècle venaient d'entourages et de classes sociales tout à fait différents. La nouvelle génération de voleuses venait contredire toutes les relations, auparavant évidentes, qui semblaient unir crime, classe sociale et sexe. En avril 1908, après avoir parlé pendant des années du vol à l'étalage commis par des "dames bien sous tous rapports", le journal *The New*

York Times restait toujours très perplexe face à ce phénomène. Il semble impossible que ces créatures qui, outre leurs beaux atours et leur grâce, sont toute raffinement, délicatesse et maintenance comptent parmi elles ne serait-ce qu'une seule voleuse. Le mot semble absurde, un affront même à leurs visages de dames bien élevées et à leurs bourses bien garnies attachées par des chaînes parsemées de bijoux. Et pourtant, c'est bien des femmes de cette catégorie sociale que se constitue la grande majorité de l'armée des voleuses à l'étalage.

Alors même que leur comportement continuait à représenter un paradoxe évident, aussi bien pour les marchands que pour le public, au moment de l'affaire Elizabeth Phelps contre Rowland Macy en 1870, la kleptomane bourgeoise devint le contraire de l'image de la cliente idéale. Des éléments-clés de la définition de "féminin" au 19ème siècle, furent transformés en une image de faiblesse féminine, qui expliquait le phénomène du vol à l'étalage. Mais cette image culturelle, bien que commode pour la société de consommation et la respectabilité de la bourgeoisie, ébranla profondément le respect que les femmes avaient envers elles-mêmes, et ceci aussi bien pour les femmes prises individuellement que pour les femmes en tant que groupe. En même temps, cependant, cette explication les libérait de la responsabilité d'être vues en tant que criminelles.

Le problème du vol à l'étalage fit apparaître les contradictions étroitement liées à la consommation en grand magasin. Les bourgeoises représentaient l'essentiel de la clientèle de ces magasins. Les voleuses parmi elles, qui semblaient apparaître si soudainement et en si grand nombre dans les magasins de nouveautés après 1870, ne se distinguaient pas des autres clientes du magasin. Pourtant elles mettaient en évidence une nouvelle catégorie de délits en même temps qu'un nouveau danger social. La controverse ne tournait pas simplement autour de l'arrestation des femmes soupçonnées de vol à l'étalage. Toute action définitive aurait signifié une action contre le groupe même que les marchands répugnaient à accuser, et que, dans bien des cas, ils n'osaient pas accuser. La relation de réciprocité qui existait entre le magasin et les clientes issues de la

* When ladies go a-thieving. Middle class shoplifters in the Victorian department store. New York. Oxford. Oxford University Press 1989

bourgeoisie était telle que les marchands étaient généralement très hésitants, quand il s'agissait d'accuser des clientes. Et ceci même si les agissements de ces clientes allaient à l'encontre des intérêts de l'établissement. La direction préférait ne pas "attraper" beaucoup de ces femmes. Le problème était insoluble, les hésitations étaient trop importantes.

Évidemment, quelques bourgeoises furent arrêtées et certains noms furent publiés dans les quotidiens. Dans ces cas-là, l'embarras pour la personne et la honte pour la famille étaient sans aucun doute considérables. Cependant, à cause des caractéristiques spécifiques de ces crimes et du groupe les commettant, les femmes arrêtées ne se retrouvaient pas immédiatement isolées sur le plan moral.

En outre, les magasins étaient loin de faire des déclarations sévères ou de porter des jugements. Les marchands savaient bien que la dénonciation publique des voleuses fascinait les gens et entraînait trop souvent de la compassion de la part du public. On parla beaucoup de l'arrestation de quatre femmes respectables à Lynn dans le Massachusetts et le journal *The Boston Globe* fit des commentaires sur "les nombreuses—expressions de chagrin et de sympathie exprimées à l'intention des femmes qui avaient été tentées et avaient succombé à cette tentation." Les articles sur ces quatre femmes illustrèrent la façon dramatique dont les hommes et les femmes de la fin du 19^{ème} siècle étaient séduits par ce phénomène. Le reporter du *New York Times* présent lors de l'audience décrivit une scène proche de l'hystérie. Une foule de femmes remplit la salle du tribunal, les couloirs et les rues autour de la Cour de justice.

Quelques-unes des femmes les plus connues et les plus en vue de la ville vinrent en calèche ou à pied. Elles restèrent anxieusement devant la porte du tribunal en attendant le signal qui leur permettrait d'entrer. Lorsque finalement certaines des accusées purent partir la foule qui attendait se pressa autour d'elles et s'efforça d'apercevoir, ne serait-ce qu'un moment, les figures de ces femmes, dissimulées sous des voiles épais. La foule essaya même de regarder à l'intérieur des calèches qui attendaient pour les emmener.

Le reporter termina son article en disant que "personne ici n'avait jamais été témoin d'une telle scène auparavant".

Les voleuses de Lynn se demandaient ce que leurs amis diraient et, selon le journal *The Globe*,

une des femmes "s'effondra". On n'a cependant peu de preuves indiquant que ces femmes eussent pu souffrir d'une exclusion à caractère social. Bien au contraire. Les journaux, les magazines et la fiction sous différentes formes témoignent tous d'une curiosité intense et d'un attachement sentimental à l'égard de ces "malheureuses femmes". La kleptomane faisait l'objet de satires gentilles et généralement un peu naïves sous différentes formes littéraires. Elle était décrite comme un personnage peu menaçant; elle était souvent considérée comme irresponsable, plutôt puérile qu'adulte, incapable de résister à une tentation momentanée et prête à succomber à "l'envie de posséder". L'image populaire de la bourgeoise voleuse à l'étalage, parfois appelée kleptomane, était celle d'une victime.

Jusque dans les années 1890, à part les déclarations que quelques associations de commerçants firent périodiquement à propos de ce fléau, c'est seulement dans de rares éditoriaux des journaux qu'on pouvait retrouver une condamnation sérieuse de la femme elle-même. Le *Boston Globe* dénonça cette admiration pour les nombreux vols à l'étalage découverts à Lynn et déclara que "l'éducation et le rang social" ne devaient pas exempter ces femmes des punitions prévues par la loi. Il ne fallait pas que l'excuse de "l'honneur et de la vanité" dissimule le fait que ces femmes échappaient à la peine qui serait infligée à la plus pauvre des ouvrières à Boston coupable d'un délit similaire.

Face à des pertes substantielles, les grands magasins furent forcés d'affronter le problème de la bourgeoise voleuse à l'étalage, et ceci malgré leur réticence. La "Retail Dry-Goods Association" (L'Association des vendeurs en nouveautés) de New York proposa une solution: la poursuite judiciaire. Mais les magasins membres de cette association ne se déclarèrent jamais en faveur d'une procédure aussi sévère.

La situation à New York pendant les années 1904 et 1905 montre l'attitude ambivalente des magasins par rapport aux bourgeoises voleuses. Un porte-parole de l'Association annonça dans le *New York Times* que les pertes dues au vol à l'étalage avaient augmenté de façon considérable en 1905 et qu'on pensait qu'elles atteindraient la somme étonnante de \$ 500 000. Ceci était suivi d'une déclaration selon laquelle les magasins étaient tout à fait prêts à prendre des mesures contre ces vols pendant la période de Noël qui avait déjà commencé. L'article, qui avait pour titre " C'est la récolte des voleuses à l'étalage", était en fait un rapport sur la situation à ce moment-là à

New York. La "Dry-Goods Association" déclara, dans ce qui allait devenir une menace/promesse perpétuelle : "Aucune pitié ne sera accordée aux voleuses à l'étalage. Elles seront toutes punies dans les limites de la loi, sans tenir compte de l'influence" dont elles peuvent jouir." Il est évident que l'idée des énormes pertes d'argent exigeait une conduite ferme. Mais, en réalité, ces déclarations restèrent lettre morte. On risquait d'assister à une poussée des arrestations sélectives de voleuses qui seraient suivies occasionnellement par une condamnation à la prison. Dans le meilleur des cas, cela revenait à une situation où tout se passait au petit bonheur la chance et la publicité qui aurait pu empêcher certains vols restait minimale.

Un exemple parfait de cette attitude contradictoire envers les voleuses fut décrit dans le compte-rendu de l'arrestation en novembre 1904 d'une femme d'un rang social élevé. On pouvait lire à la une du *New York Times* "La femme d'un avocat accusée". Mme Caroline Hobart, un nom qui selon l'avis de tous était purement fictif, fut arrêtée après avoir été vue en train de voler plusieurs broches au rayon bijouterie d'un magasin connu de la 23ème avenue. Cette affaire survint à un moment où l'un des efforts sporadiques de la "Dry-Goods Association" pour "restreindre le plus possible ce type de vols" était parvenu à un point fort et l'arrestation de cette femme posa un véritable problème pour le juge, le détective du magasin aussi bien que pour son directeur. Martin Whitman, le magistrat chargé des sessions spéciales, exposa son sentiment d'une façon très claire en utilisant la prose ronflante, caractéristique de cette époque. "Ceci est l'une des affaires les plus tristes que l'on m'ait jamais confiées. Voici une femme qui est l'épouse d'un des membres les plus respectés du barreau du New Jersey et qui est aussi la mère d'enfants au futur prometteur." Mais poussé par la détermination de la "Dry-Goods Association" qui voulait poursuivre l'affaire, Whitman se sentit obligé de citer Mme Hobart en justice "de la même façon qu'il l'aurait fait pour toute autre personne."

Le lendemain, le directeur du magasin se présenta au tribunal et essaya de retirer sa plainte. "Nous avons enquêté et nous avons appris que cette femme fait partie d'une des meilleures familles de la ville. En outre, nous avons aussi appris qu'elle souffre d'une maladie très grave depuis trois ans. Dans ces circonstances, nous pensons qu'elle a commis ce vol sous l'emprise d'une soudaine défaillance mentale".

C'est là que résidait la contradiction essentielle : Une femme riche et d'un rang social élevé avait

parrainé un magasin, et même si cette femme était prise en flagrant délit de vol, la direction du magasin refusait de mettre en danger cette relation. C'est là aussi que se situait la principale confrontation entre les tribunaux et les médecins. S'agissait-il de vol ou de maladie? Cette femme, qui se donnait le nom de Caroline Hobart, souffrait-elle vraiment d'un trouble physique ou mental, ou était-elle simplement une voleuse, qui comptait sur le tribunal pour la traiter de la même façon que d'innombrables bourgeoises avant elle? Est-ce qu'il fallait disculper les femmes qui se rendaient coupables de cette forme de vol à l'étalage en prenant pour excuse la maladie ou fallait-il les poursuivre? Pour ce cas, il reste toujours des ambiguïtés et des questions sans réponses. Tout en s'excusant et en invoquant le fait qu'il avait un devoir à accomplir en tant que représentant de l'état, le juge Whitman déféra Mme Hobart devant le parquet, malgré la tentative du directeur de se retirer de l'affaire. Le nom de Mme Hobart n'est ensuite plus mentionné dans aucun journal.

Quelquefois les juges étaient bien décidés à engager des poursuites judiciaires. Lorsque John Wanamaker essaya de retirer sa plainte contre une cliente arrêtée pour vol à l'étalage en 1882, le juge fut inflexible. Wanamaker demanda à ses avocats d'intervenir pour arrêter la procédure.

J'ai envoyé une note au magistrat le 25 décembre, pour dire que je ne désirais pas poursuivre cette affaire en justice ; mais on m'a informé que le magistrat a refusé d'en tenir compte... Je ne veux pas poursuivre cette affaire en justice et j'aimerais que vous retiriez la plainte avant qu'elle ne parvienne au jury décidant de la mise en accusation.

Confronté à une situation type en 1893 - celle où une jeune femme distinguée appartenant à une des familles les plus renommées de la ville "était accusée d'avoir volé du tissu en soie et deux paires de gants dans le magasin Stern Brothers - un certain juge Voorhis montra son scepticisme. "Je suppose," dit-il, "que ceci est encore une de ces affaires concernant une famille respectable." Le juge interprétait parfaitement la situation. Lorsque Stern's découvrit l'identité de la femme, ils retirèrent leur plainte et l'affaire fut classée.

Quand le détective George Bernard des magasins Siegel-Cooper arrêta pour vol à l'étalage deux bourgeoises qui, selon la plainte, avaient volé, l'une une bouteille de parfum, l'autre un parapluie qu'elle avait vainement essayé de dissimuler dans les plis de sa jupe, le magasin retira vite sa plainte le lendemain. L'explication était la suivante : "les objets volés ont été restitués". Le juge chargé de

l'affaire était très mécontent de cette situation, mais il savait que son champ d'action était limité. C'est avec regret qu'il déclara : "Je ne vois pas ce que je peux faire à ce sujet". Il ne pouvait pas y avoir de jugement sans plainte.

Ces affaires de vols à l'étalage commis par des membres de la bourgeoisie ou par des personnes bien en vue dans la société fourmillaient de contradictions. Régulièrement les juges étaient confrontés à des cas où les magasins se retiraient de la poursuite judiciaire. Ainsi, sans grande pression de la part d'un groupe d'intérêt comme celui que le juge Whitman affronta, les juges pensaient qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de libérer l'inculpée.

En mai 1900, après avoir présidé une fois de plus une affaire qui n'en était plus vraiment une, à savoir celle où un magasin avait retiré sa plainte contre une jeune femme - le père était intervenu en personne - un magistrat exprima publiquement son sentiment sur la situation. Il déclara que "ces derniers temps la Cour avait vu bien trop de cas de cette sorte et qu'il fallait faire un exemple." Le magistrat et ses collègues s'entendirent sur le fait que l'indulgence des tribunaux aggravait encore une situation qui était déjà compromise. Il désirait qu'on applique des critères de justice plus rigoureux. L'année suivante, un magistrat déclara à la Cour : " Je n'éprouve aucune compassion pour ces femmes". "Ma compassion va toute entière aux propriétaires des magasins. Je ne m'explique pas comment ils arrivent à subsister. Ils ne prennent même pas une contrevenante sur cent, et aussitôt qu'une arrestation a eu lieu on les submerge de requêtes demandant qu'ils retirent leur plainte."

Beaucoup de juges ne cachaient pas leur ressentiment envers un système qui les forçait à participer à l'application d'une justice visiblement basée sur la discrimination sociale. Whitman répondit comme beaucoup de magistrats siégeant en session spéciale qui avaient à traiter des cas de vol à l'étalage. Il déclara que tout en maintenant sans la cacher une alliance avec beaucoup de suspects qui appartenaient à la même classe sociale que lui, il était déçu en tant que juge par un système qui pratiquait une discrimination tournant toujours en faveur de la bourgeoisie. Mais comme les magasins étaient rarement prêts à poursuivre une affaire eh justice, que les accusées avaient la possibilité de rassembler des médecins et des avocats pour plaider les circonstances atténuantes ainsi que des amis pour attester de leur parfaite respectabilité, les affaires de vol à l'étalage commis par des bourgeoises étaient habituellement classées.

Pendant toute cette période, tout le monde acceptait le fait que les pauvres avaient des motifs simples qui les poussaient à commettre ces crimes, alors que les riches pouvaient fournir des explications compliquées qui ne pouvaient que susciter la compassion ou la compréhension.

Un autre exemple montre comment certains de ces éléments interagirent et oeuvrèrent temporairement en faveur de la femme-kleptomane. En décembre 1908, Louisa Schloss fut arrêtée pour vol à l'étalage dans le magasin Siegel-Cooper à New York. Lorsqu'elle fut surprise sortant du magasin en emportant une série de petites babioles, cette femme contesta son arrestation en disant qu'elle était absurde. Elle était, disait-elle, la femme d'un respectable commerçant et possédait des comptes créditeurs dans tous les grands magasins de la ville. Son avocat, Daniel Blumenthal, produisit une attestation du médecin de sa cliente, sur laquelle on pouvait lire : "Je certifie par la présente que Mme Schloss est une de mes patientes et qu'elle est une femme très nerveuse. Je pense qu'il serait dangereux pour elle de se rendre au tribunal ce soir. Elle est très sujette aux chocs nerveux." Malgré les violentes objections des détectives du magasin, David (Daniel) Kash et Rose McCauley, qui déclarèrent sous serment que cette femme était une voleuse et qu'ils en avaient été témoins à plusieurs reprises, la femme fut acquittée. Siegel-Cooper ne tint pas compte de l'avis de ses propres détectives et décida " qu'une erreur avait été commise". C'est en effet ce qui s'était passé : on avait arrêté une femme qui avait des relations.

Les avocats étaient manifestement conscients du paradoxe du système en vigueur dans les tribunaux en session spéciale. En 1905, l'avocat d'une femme soupçonnée d'être une professionnelle du vol à l'étalage défia le juge. Il demanda que la Cour fasse preuve de la même "pitié" pour sa cliente, que celle qu'ils avaient montrée la semaine précédente en relâchant une femme riche reconnue coupable de vol à l'étalage. Cet argument n'eut évidemment aucun succès. Le juge Whitman put refuser de rendre une fin de non-recevoir dans l'affaire Hobart en soutenant : "la discrimination ne devrait pas exister et il n'y en aura pas dans ce tribunal, que l'accusée soit pauvre ou riche, bien en vue ou inconnue". D'autres juges, cependant, pensaient que le public ne soutenait pas vraiment une telle position ; Ces juges-là répugnaient donc à poursuivre en justice les bourgeoises voleuses à l'étalage.

La sévérité envers les voleuses à l'étalage dont on fit preuve brièvement en 1904 et en 1905 ne dura

pas. Les juges pouvaient bien être d'accord avec la "Dry-Goods Association" et dire que " le vol à l'étalage à New York était en train de prendre une telle ampleur qu'il fallait faire quelque chose pour arrêter ce phénomène", cependant, comme beaucoup d'autres campagnes contre le crime, leurs efforts manquaient de conviction et ils n'avaient pas l'élan nécessaire pour continuer sans qu'on ne les y pousse continuellement.

Même si les magasins semblaient être d'accord sur le fait que "personne ne devrait recommander l'indulgence dans un tel cas", en fait, ce n'est que rarement qu'ils se déclaraient en faveur d'un tel raisonnement. Leurs clients, honnêtes ou non, étaient trop importants.

Entre les déclarations provocantes de la "Retail Dry-Goods Association" et l'attitude très discrète des magasins à l'égard du public, les journaux publiaient des compte-rendus de la situation dans les grands magasins. Ceux-ci n'étaient qu'à moitié exacts, mais c'étaient bien les seuls qu'on pût trouver à ce sujet.

Le message était: " le vol à l'étalage coûte aux magasins des milliers de dollars par jour." Il était cependant difficile de voir ce que les magasins faisaient vraiment pour se défendre. Malgré des déclarations officielles des associations de commerçants qui annonçaient de prochaines "guerres contre le vol à l'étalage" et "arrestations sans préjugés", aucune politique commune ne fut jamais appliquée sur une longue période. De même il semblait qu'on ne puisse trouver deux magasins suivant les mêmes procédures.

L'approche du problème des amateurs de vol à l'étalage variait beaucoup d'un magasin à un autre. Cependant il était rare de voir un magasin poursuivre en justice la primo-délinquante, la fidèle cliente ou encore la femme de situation sociale reconnue. Un détective, dont le nom n'est pas connu, résuma la situation de façon succincte: " Souvent elles sont tellement riches et ont tellement d'influence ; elles sont d'un rang social élevé et ont des maris qui sont des personnalités publiques importantes et tout ce qui va avec. Vous voyez bien que ce serait hors de question."

La situation ne changea pas pendant la deuxième décennie du vingtième siècle. Le secret était de mise. Les éditeurs de la revue influente *Merchants Record and Show Window* reconnaissaient que la marchandise volée représentait "une somme assez importante pour être à l'origine d'une véritable inquiétude...il est impossible d'estimer exactement ce qui a été perdu de cette façon",

mais désespéraient en même temps de réduire les pertes. D'après le journal, le voleur à l'étalage amateur ne semblait pas courir un grand danger, si les affaires n'étaient pas rendues publiques et si les magasins ne se décidaient pas à poursuivre ces affaires en justice. Dans les quelques exemples où le magasin agit effectivement de façon catégorique, "la pression est exercée généralement par des amis de la coupable, rien ne paraît dans les journaux à propos de la punition d'une voleuse à l'étalage et celles qui ont une tendance naturelle pour les vols occasionnels pensent qu'aucun vol n'est jamais découvert".

En octobre 1917, une lettre envoyée par Frederick Kernochan, premier juge de la Cour des sessions spéciales de la ville de New York, à Jesse Strauss des magasins R.H. Macy & Company, illustre à quel point ces observations sont correctes. Le juge écrivit: " Je suis tout à fait conscient de ce que les magasins subissent à cause des déprédations des voleuses à l'étalage."

Mes collègues et moi-même portons un grand intérêt à ce problème et je serais ravi d'aborder ce sujet avec la "Retail Goods Association". Sans aucun doute, beaucoup de personnes pensent que nous traitons les voleuses à l'étalage avec une considération qui ne leur est pas due. Je serais très heureux de vous expliquer pourquoi nous agissons de la sorte. Nous estimons que les plaignants, dans ce cas, ont une juste raison d'exiger un jugement sévère, et j'ai toujours été très surpris de voir que les plaignants n'avaient pas exercé une pression plus grande sur le tribunal en réclamant la sévérité.

Margarete Bohme a bien saisi ce paradoxe fondamental dans son roman à demi documentaire *The Department Store*, lorsqu'elle a écrit: "Les chapardages n'étaient pas pris au sérieux du moment qu'ils restaient dans des limites raisonnables. la direction tenait compte de l'"attraction compulsive inhérente à l'occasion" qu'offraient les grands magasins, et quand les dames aux doigts agiles étaient prises en flagrant délit par les détectives féminins de l'établissement, on les laissait toujours repartir sans que le moindre préjudice ne leur soit causé, lorsqu'il s'agissait de leur première infraction." Les commerçants savaient que leurs pertes ne diminuaient pas, tout comme ils avaient conscience du fait que le vol à l'étalage amateur n'était pas une aberration momentanée. Pourtant, ils semblaient paralysés par leur propre incapacité à faire face à cette situation. Ixs nouveaux comportements contradictoires du consommateur exigeaient de l'opportunisme, et c'est en tenant compte des intérêts de leur propre classe sociale que commerçants et juges se pro-

nonçaient en fin de compte sur la culpabilité ou l'innocence d'une personne prise en flagrant délit. Le groupe des femmes qui étaient à l'origine du fort accroissement des pertes et qui faisaient l'objet de toute l'inquiétude n'étaient pas aussi aisées que le stéréotype aurait voulu nous le faire croire ; Visiblement elles n'étaient pas dans le besoin non plus. Nous ignorons, précisément, l'importance réelle du problème, mais les statistiques démographiques des femmes accusées de vol à l'étalage dans les grands magasins de New York pour la période comprise entre 1870 et 1910 manquent de traits caractéristiques. Composé à partir des rapports parus dans la presse quotidienne, le profil des femmes qui étaient prises sur le fait et dont les noms sont entrés dans la mémoire publique semble correspondre à celui de l'acheteur de la classe moyenne.

La compréhension populaire appuyait le "fait" médical selon lequel il existait un lien entre bon nombre des caractéristiques importantes des voleurs à l'étalage et le cycle de vie féminin, plus particulièrement le début de la cinquantaine et celui de la ménopause. Pourtant l'âge moyen des 97 femmes dont l'âge est signalé est de trente-six ans et demi, âge non significatif dans le cycle de reproduction. Bon nombre sont vraisemblablement des estimations. De temps en temps, le journaliste évalue l'âge "entre 45 et 50 ans" ou écrit simplement "la cinquantaine". Sur les 190 femmes, plus de cent étaient mariées ; quelques-unes étaient veuves, certaines étaient classées comme "Demoiselle", mais pour d'autres, la situation de famille n'est pas précisée. Toutes ces femmes étaient blanches ; seules, deux d'entre elles, étaient de nationalité étrangère : toutes deux, des Cubaines aisées.

Quels que soient leur âge exact et leur nationalité précise, la majorité des femmes étaient dans les étapes intermédiaires de leur vie - bien établies dans leur rôle domestique, ayant une maison, des enfants et un mari à leur charge. Si la relation âge/cycle de reproduction n'était pas concluante, il n'en est pas de même pour la relation âge/activité féminine - en l'occurrence, le fait de faire des courses. La présence à très forte prédominance féminine dans les grands magasins représente à la fois la force des frontières classiques entre les sexes et les "changements sociaux qui étaient survenus dans le fonctionnement quotidien du foyer de la classe moyenne". Faire des courses dénotait le fait d'être déchargée d'un certain labeur et était aussi le signe de la structure complexe de la vie de ces femmes où travail domestique et loisirs étaient souvent confondus.

Un nombre important de femmes étaient des touristes : Chicago ; Daytona ; Philadelphie ; La Nouvelle Orléans ; San Francisco ; Canton (Ohio) ; Charlestown (Massachusetts) et Coning (New York), étaient quelques-uns des lieux de résidence permanente les plus éloignés. Beaucoup de femmes étaient originaires de diverses régions du New Jersey, du Connecticut du Sud et semblaient être en ville dans le but légitime de faire leurs courses. L'ambiance des grands magasins a dû paraître particulièrement grisante aux femmes issues des banlieues plus lointaines et des villes de moindre importance - telle Sophie Hall, la touriste de Wilmington (Delaware). La foule de femmes quelque peu inhabituelle, la profusion des marchandises, l'embarras du choix, ainsi que la mise en valeur exagérée des produits qui y est d'usage, contribuent à créer un environnement dont les spécialistes s'accordent à dire qu'il est souvent trop stimulant. Nous avons souvent tendance à oublier que, à la fin du dix-neuvième siècle, la taille des magasins, tout comme l'atmosphère spéciale qui y régnait, étaient propres aux grands centres urbains.

Seules trois des activités des voleuses à l'étalage présumées étaient précisées : l'une des femmes était modiste, l'autre était agent d'assurance, quant à la troisième, elle était la femme d'un pasteur des banlieues, responsable de la première classe de l'école du dimanche de l'Église des Puritains à New York. Probablement d'autres, plus particulièrement les célibataires, travaillaient. Mais statistiquement, la plupart de ces femmes de la classe moyenne, qu'elles soient mariées ou célibataires, n'auraient pas eu d'emploi rémunéré. Elles étaient essentiellement occupées par des tâches ménagères et faire les courses constituait l'un de leurs principaux rôles domestiques. Comme le *New York Tribune* l'expliquait à ses lecteurs en 1901, "la tâche peut être plaisante ou éprouvante, mais elle constitue un des devoirs liés à la tenue d'une maison". Les femmes étaient devenues les acheteurs de la famille. Les hommes représentaient la principale source de revenus, mais c'était les femmes qui se chargeaient incontestablement de les dépenser. Qui plus est, les femmes s'occupaient souvent de réaliser les achats au nom des hommes. Elles étaient "les clientes normales et régulières des grands magasins".

La profession du mari ou du père, symbole public de l'identité féminine, était assez souvent mentionné pour nous permettre de bien saisir la situation économique de la famille. Bien que les structures d'emploi fussent caractérisées par des variations considérables, l'homme n'était, dans

aucun cas, un manoeuvre ou un ouvrier d'usine, ou encore sans emploi. Il est un cas unique dans lequel la description de l'homme laisse supposer qu'il appartenait à la classe ouvrière. En effet, on pouvait lire dans le *New York Times* que M.Lynch était "un mécanicien respectable et travailleur". Parmi les autres hommes, trois étaient des pasteurs protestants, deux étaient décrits comme ingénieurs ; quatre travaillaient dans le domaine des assurances ; l'un était artiste et un autre encore, fonctionnaire territorial à Newton (New Jersey) ; un homme était chef de train aux chemins de fer de Jersey ; un autre était le directeur de la Jersey City Railroad. La majorité des maris (ainsi que le père d'une des femmes) étaient dans les affaires : marchand de denrées alimentaires, négociant en spiritueux, marchand de chaussures, fournisseur de matériel de construction, quincailler, épicière et représentant pour un grand établissement spécialisé dans la vente de machines. Il y avait trois hommes de loi, un juge de Sandusky (Ohio), un médecin retraité, et un homme politique républicain de Brooklyn. Certains étaient simplement décrits comme "homme influent", "bien apparenté", ou "riche homme d'affaires retraité". Le titre de M.Russell Raymond semblait le plus important de tous : secrétaire général et directeur de la société American Safe Deposit Company et administrateur de la banque American Savings Bank. A quelques exceptions près, ces hommes étaient presque à l'unanimité issus de la classe moyenne, le plus souvent membres des professions libérales, des classes de cadre et du monde des affaires.

Quelle conclusion peut-on tirer de cet échantillon représentatif ? Les femmes ne semblent pas correspondre à la "femme nouvelle", à savoir l'assistante sociale qui a fait des études ou à la femme qui occupe une place importante au niveau municipal ou national et qui a étudié à cette époque. Bien que parmi les femmes arrêtées pour vol à l'étalage figurent, sans aucun doute, des femmes du monde et des ferventes féministes, elles incarnaient le modèle domestique traditionnel du dix-neuvième siècle, à savoir cette grande majorité de femmes impliquées dans ce que certains spécialistes rabaissaient au titre d'"occupation oisive" pour désigner le ménage. Le statut de classe moyenne et la respectabilité des femmes sont, sans aucun doute, évidents. Elles font partie de ce large groupe amorphe et moyen de femmes dont le rôle n'est pas vraiment défini et dont la contribution est mal définie dans une culture qui accorde de la valeur au labeur et à l'argent.

Les scénarios d'arrestations avaient quelques caractéristiques communes. Le drame commençait

toujours lorsqu'on arrêtait la suspecte et qu'on lui disait que le directeur souhaitait la voir. En général, les détectives attendaient que les femmes quittent le magasin - en fait, elles arrêtaient souvent les femmes sur le trottoir - ceci à la fois pour minimiser l'importance des perturbations susceptibles de se produire à l'intérieur du magasin et pour s'assurer que l'intention de voler était indubitable. Dans la plupart des cas, la femme ne paraissait opposer que peu de résistance à cette partie des formalités et suivait calmement la détective jusqu'au bureau du directeur ou jusqu'à la pièce spéciale qui servait à interroger les voleurs à l'étalage présumés. L'étape suivante constituait en la constitution du dossier. Loin des foules et des yeux curieux, on interrogeait la suspecte au sujet de la marchandise volée, que l'on pensait être en sa possession. C'est à ce moment que le directeur ou la détective, souvent en présence du vendeur, l'accusait de vol à l'étalage.

Pratiquement toutes les femmes s'indignaient, niaient vigoureusement avoir de la marchandise volée en leur possession et maintenaient fréquemment que le magasin allait regretter l'erreur commise. Puis, si la femme y consentait, on procédait habituellement à sa fouille qui, immanquablement, permettait de retrouver des articles cachés. Cette découverte déclenchait souvent des pleurs hystériques, de temps en temps même des évanouissements suivis par des prières passionnées, des promesses désespérées et des variétés d'excuses pour ce qui "devait arriver". Le drame se jouait à un degré émotionnel élevé. Il s'agissait évidemment d'une scène qui devait se jouer jusqu'au bout et qui était aussi jouée de son mieux.

La question de savoir comment analyser de telles scènes se pose toujours. Les excuses étaient-elles vraies ou étaient-elles créées de toutes pièces au moment des faits en vue d'une légitime défense ? Il est tout à fait possible qu'une femme arrêtée pour vol à l'étalage n'ait pas été en mesure de décrire ce qui a provoqué sa réaction particulière à l'environnement du magasin, mais les explications, vraies ou fausses, paraissaient toujours faire partie de la pièce.

Les directeurs des magasins reconnaissaient volontiers qu'ils faisaient leur possible pour étouffer les affaires. On donnait systématiquement la possibilité aux voleurs à l'étalage de rendre les biens, de signer une décharge dans laquelle ils reconnaissaient le vol, et de promettre de ne plus jamais venir dans le magasin ; un refus pouvait signifier une arrestation ou une dénonciation. Dans le cas des poursuites judiciaires, l'in-

fluence du magasin était telle que son nom était habituellement passé sous silence, même si celui du suspect était révélé au public. Qu'il y ait hésitation à arrêter un voleur à l'étalage amateur s'expliquerait par la conception-même des "services" rendus par le magasin à sa clientèle. Les directeurs protégeaient leur propre personne et l'image du magasin, mais ils étaient également soucieux du large cercle de clients potentiels. "Le fait de ruiner la réputation, non seulement d'un coupable mais aussi de sa famille, de ternir la réputation de tout le cercle de connaissances de l'accusée constitue une affaire où l'enjeu est trop important pour qu'on la traite à la légère, tant pour le commerçant que pour l'époux, d'ailleurs."

On ne faisait même pas de différence entre le voleur qui chapardait à dessein et sciemment les objets pour vivre et les individus malchanceux qui avaient juste pris quelque chose parce que l'impulsion et l'envie étaient réunies. L'indulgence constituait un service que le magasin rendait à la réputation et au rang social des maris et des familles, à la société et surtout à lui-même. Etant donné que les gens ignoraient en général les cas particuliers de vol à l'étalage, l'image que donnait le magasin restait intacte : un lieu où les problèmes n'existent pas, un lieu de rêves. Le détective Daniel Kash était d'avis que beaucoup de voleurs à l'étalage étaient si habiles que "les proches voisins du voleur pris en flagrant délit ne l'apprendraient jamais". Henry Blades, détective en chef du magasin Wanamaker's admettait volontiers "qu'une telle révélation n'avait aucun effet positif, de plus, elle serait une mauvaise publicité pour l'établissement, car de telles affaires faisaient l'objet d'une grande attention dans la presse, au détriment de la société qui dénonce les coupables."

Il était assez fréquent que des clientes habituelles soupçonnées de vol à l'étalage par les détectives du magasin ne soient pas arrêtées simplement parce qu'elles étaient reconnues comme bonnes clientes. Daniel Kash, ancien policier à New York et détective réputé à Siegel-Cooper au tournant du siècle, se rappela avoir trouvé "accidentellement" un mouchoir très cher dans le manchon d'une cliente au crédit d'achat important. Bien que cela fasse un certain temps que la femme était accusée de vol à l'étalage, Kash ne prit aucune mesure et fit simplement la remarque suivante : "Voyons, Madame B., vous devez avoir pris cela par inadvertance avec votre paquet." Comme il le dit au journaliste, "nous l'avons laissée partir, et elle continua d'être cliente dans le magasin, étant donné qu'il n'y avait aucune raison évidente

justifiant la fermeture de son compte". L'acheteur habituel était un pilier de magasin, l'un de ceux qu'on se devait de traiter avec soin. La direction voyait dans la loyauté envers le magasin le signe que celui-ci donnait aux clients la satisfaction matérielle et psychologique qu'ils étaient sensés obtenir. Mais cette grande fidélité rendait parfois difficiles les arrestations pour vol à l'étalage. Lorsque de tels acheteurs étaient interpellés et finalement arrêtés, le magasin se refusait souvent à engager des poursuites judiciaires. Comme le détective Henry Blades l'indiquait dans son avertissement, "prudence et discrimination" étaient essentiels dans l'arrestation.

La presse relatait souvent cet aspect du problème posé par le vol à l'étalage. Lorsque le détective du magasin Stren Brothers à New York arrêta Laura Little, "une femme élégante", une cliente régulière du magasin, l'établissement décida de ne pas la poursuivre en justice. Le magasin prit cette décision malgré la déclaration de la propre détective du magasin selon laquelle elle aurait vu la femme prendre deux broches en argent et quelques articles du rayon soieries. De plus, une autre détective affirma que cela faisait quelques temps qu'elle avait des soupçons à l'égard de Miss Little. Les excuses étaient nombreuses, pourtant l'histoire se répétait : Il s'agissait d'une femme respectable de bonne famille, ayant de bonnes relations et des amis importants et influents. Des manchettes telles que celle qui suit annonçaient l'histoire : "Des bagues dans son mouchoir. Pas de poursuites judiciaires contre Madame Jane Morris, son affaire ayant été réglée discrètement par des amis influents".

Il est évident que les vendeurs étaient conscients de la réticence de la direction à confondre de bons clients. Un incident qui s'est déroulé chez Koch, un grand magasin très fréquenté de la 125ème Rue en constitue un cas typique. Ce n'est qu'après des indications répétées selon lesquelles une femme aisée, cliente du magasin depuis huit ans et "bien connue du personnel de l'établissement et des vendeurs", volait, que celle-ci a été arrêtée. La voleuse, qui, selon les dires, portait des vêtements en peau de phoque et des diamants, a été accusée d'avoir pris une paire de chaussures d'une valeur de \$5.

En janvier 1899, une autre femme soupçonnée de vol à l'étalage, "une cliente régulière du magasin", a finalement été arrêtée lorsque ses vols sont devenus trop flagrants. La femme détective reconnut qu'elle avait des soupçons depuis quelques temps, "mais elle savait que la femme qu'elle prenait sur le fait était très riche, et comme

l'accusée était une cliente habituelle, elle avait agi avec beaucoup de prudence."

Le *New York Times* met en évidence cette conséquence annexe qui apparaît quand le voleur est un client régulier. Dans ce cas, la voleuse à l'étalage, "une femme bien habillée", a été surprise en train de voler, mais n'a pas été arrêtée en raison de l'intervention d'une autre cliente. La femme qui a intercédé en faveur de la voleuse a agi ainsi simplement pour des raisons personnelles, mais le directeur pensa avec pragmatisme qu'il ne pouvait pas s'opposer au refus de cette femme de s'impliquer davantage. "Etant l'une de nos meilleures clientes, nous ne pouvions pas nous permettre de l'offenser en poursuivant l'affaire."

Nombreuses étaient les femmes arrêtées qui déclinaient de faux noms et de fausses adresses. La police, tout comme les tribunaux, le savait et personne ne semblait s'alarmer outre mesure devant cette pratique. De la même façon, une affaire dans laquelle le nom était fictif constituait le sujet de romans bon marché et des quotidiens. Des titres aussi alléchants que "Qui est le mystérieux voleur à l'étalage?", "Elle garde bien ses secrets", ou encore "Elle déclina un faux nom" annonçaient l'histoire d'une telle affaire que l'on pouvait lire à deux ou trois reprises dans le *Times* ou la *Tribune*.

Un anonymat spécial régnait au centre-ville. A une époque où il n'était pas obligatoire de prouver son identité, les femmes avaient la possibilité d'indiquer le nom qu'elles souhaitaient, et sans avoir recours à de nombreuses enquêtes on ne pouvait pas forcément découvrir leur véritable identité. Les avocats se levaient même au tribunal et juraient qu'ils ne connaissaient pas le vrai nom de leur cliente. Madame Caroline Hobart était manifestement "un nom de guerre", tout comme l'étaient les noms d'au moins 30 à 35 autres femmes de cet échantillon. Les excuses étaient toutes semblables et paraissaient être en partie une réponse aux comptes-rendus des arrestations dans la presse quotidienne.

Certaines femmes craignaient franchement la réaction de leur mari. En 1880, par exemple, Madame Catherine King refusa de révéler son identité véritable aux sergents B. Altman et Arnold lors de son arrestation pour #, prétendant "ne pas vouloir déshonorer sa famille, son mari étant un homme d'affaires célèbre de Newark". Elle continua à garder le silence lors de sa comparution devant le tribunal, neuf jours plus tard, et refusa de révéler tout indice concernant son identité "à cause de sa famille et de ses relations".

Cette démarche consistant à se justifier par des allégations a peu évolué au cours des années. Annie Smith était le nom qu'"une élégante femme aux apparences de matrone, vêtue de soie noire...et portant de magnifiques boucles d'oreilles en diamant", a donné devant le Tribunal des Sessions Spéciales. Elle a justifié le pseudonyme par le fait que la prétendue Annie Smith était une femme respectable et de bonne famille (il n'existait en effet aucune prétention à un nom authentique). "Pourquoi devrais-je déshonorer ma famille?", demanda une femme qui se faisait appeler Maria Miller. Une femme se présenta comme Madame Dupont et une autre, qui prétendait s'appeler Mary Brown, a été mise en liberté conditionnelle et renvoyée à son mari, Monsieur Dupont.

Si Mary Smith était un nom fictif communément utilisé, il en était d'autres qui étaient beaucoup moins communs : May Hues, Josephine Durand, Emma Webster, Adelaïd Martin, Louise Bryson, Leone Greenberg, Gertrude Price, et Nellie O'Brien en sont quelques exemples. La liste continue, les noms deviennent plus ou moins farfelus, dans le seul but de protéger sa famille, mais aussi sa propre personne. Pour ces femmes, l'enjeu était concret : il y allait de leur réputation et aussi de leur amour-propre.

Ces efforts déployés pour se cacher derrière des noms fictifs traduisent un trouble moral. En essayant de s'intégrer dans le cadre de l'Age d'Or où régnent esprit mercantile et spéculation, certaines femmes voyaient dans les vertus et les inhibitions traditionnelles des outils inefficaces. En supprimant momentanément la distinction entre le bien et le mal, les femmes avaient pris ce dont elles pensaient avoir besoin dans les rayons des grands magasins. Lorsqu'elles étaient prises sur le fait, elles trouvaient que ce qu'elles désiraient vraiment était la façade de la respectabilité de la classe moyenne. Elles convoitaient des "objets" et saisisaient l'occasion de les prendre, mais, une fois arrêtées, elles tenaient fermement à la sécurité de leur classe. Cependant, sur un autre plan, ces explications éclairaient certaines conceptions culturelles qui caractérisent cette période.

Par leur refus de donner leur nom, les femmes prenaient le contrôle de leur propre stéréotype ; elles restaient des non-actrices, des non-participantes qui espéraient échapper ainsi aux conséquences de leur conduite.

Souvent, bien sûr, le véritable identité de la femme apparaissait en dépit des fictions et de tous

les efforts déployés pour dissocier les actions de la personne que l'on était vraiment. Maria Miller se révéla être Madame W.D.Burnett, habitant dans la 124ème Rue du quartier Ouest de New York ; son mari était "totalement incapable de comprendre les agissements de sa femme". De même l'une des Madames Dupont était en fait Madame Cornélius I Wigham, la femme d'un négociant en spiritueux retraité, tout à fait "étonné", de Brooklyn. C'est en raison de leur soi-disant rang social que les tribunaux permettaient à ces femmes de conserver leur pseudonyme "Madame Dupont". Quelle qu'en soit la nature, les répercussions et la honte personnelle n'affectaient pas seulement la femme ; elle touchait aussi l'époux. La mauvaise notoriété mettait en péril leur prestige, leur position sociale et éventuellement leur profession. C'est sur un ton remarquablement identique que les hommes, qui étaient entraînés contre leur volonté dans une telle situation, faisaient leurs déclarations à la presse et exprimaient leur inquiétude quant à la menace qui planait ainsi sur leur position sociale.

Le révérend Swift dit être demeuré "ébahi" à l'arrivée du télégramme ; il était certain qu'il devait s'agir d'une erreur...M.Swift déclara en outre à la Cour : "Il est évident que mon épouse ne s'abaisserait pas à emmener un parapluie et à déshonorer son nom ainsi que le mien".

Il était tout à fait incapable de s'expliquer les actions de sa femme. Elle était très distraite mais de là à...

M.Guinzberg affirma que son épouse n'avait *aucune* raison de voler. Ils possèdent une belle résidence et M.Guinzberg est un homme aisé.

Son mari témoigna à la barre, disant que "son épouse recevait beaucoup d'argent et qu'elle n'avait aucunement *besoin* de voler".

Ces prétextes ou besoins invoqués rejetaient aussi la possibilité que ces comportements soient déterminés par des ambitions sociales ou des convoitises matérielles. Cependant, étant donné la situation précaire de nombreuses familles bourgeoises pendant les décennies qui suivirent la Guerre Civile, on peut imaginer que les épouses ressentaient, aussi clairement que leurs maris cette double pression qu'exercent l'argent et le statut social. Les grands magasins, en exprimant de façon concrète cette double pression, faisaient émerger les rapports qu'entretenaient les aspirations sociales et les convoitises plus matérielles. L'existence-même des grands magasins laissait entendre que les denrées avaient

un pouvoir rédempteur et que le fait de les posséder équivalait à une certaine valeur individuelle. Thorstein Veblen le comprenait parfaitement. Dans son propre code symbolique, la réputation et le statut social reposaient sur la puissance des signes extérieurs de réussite. Les symboles se substituaient à la réalité. Tenir son rang induisait nécessairement des comportements : une consommation outrancière, ou du moins des dépenses dont le but était de rivaliser avec les autres, dût-on s'engluier dans des problèmes économiques - des sortes de manifestations inhérentes au standing social.

Les quatre femmes issues de la bourgeoisie de Lynn, dans le Massachusetts, qui amassèrent des "malles de butin" avant de se faire prendre en 1897, n'hésitèrent pas un instant à avancer les raisons de leurs vols : "Elles voyaient des objets qu'elles désiraient, ne pouvaient pas se les acheter et donc elles les prenaient dans les rayons quand personne ne les regardait." Comme nous savons qu'il n'y a pas forcément de corrélation entre le revenu et la classe sociale à la fin du XXème siècle, nous ne devrions pas rejeter trop hâtivement l'hypothèse selon laquelle ce seraient des causes d'origine économique qui interviendraient dans certains cas. Dans une société en mouvement, au sein de laquelle les apparences étaient tellement importantes, il était une menace à prendre au sérieux : celle de paraître ne pas être en mesure de "se payer des choses".

Bien évidemment aucun mari ne dirait jamais à propos des vols de sa femme : "J'avais des soupçons depuis le début". Les maris insistaient sur le fait que la pensée que leurs épouses puissent voler dans les magasins était exclue : elles avaient une position sociale bien établie, basée évidemment sur le rang et la fortune de leur mari ; elles disposaient d'une pension qu'ils estimaient raisonnable. Il semblait y avoir un fossé grandissant entre ce que les hommes et les femmes pensaient être nécessaire au maintien des apparences de classe. C'était la femme qui dépensait "principalement pour réaliser complètement quelque vision de ce que devaient être, pour elle ou pour les autres, les conditions nécessaires à un environnement agréable."

La plupart des hommes de la bourgeoisie ignoraient les réalités de la consommation quotidienne. Ils n'avaient probablement qu'une vague idée du coût de la vie, et il est peu probable qu'ils aient évalué avec justesse les besoins financiers suffisants dans un contexte social comme celui des grands magasins. C'était la première génération pour laquelle l'abondance matérielle était une

opportunité de tous les jours. Ainsi que l'écrit Bertha June Richardson en 1904 dans son étude du rôle des femmes dans l'économie: "Aujourd'hui la question n'est pas : que devrait-on produire pour subvenir à mes besoins, mais *comment dois-je dépenser pour satisfaire mes besoins.*" (c'est l'auteur qui souligne). Il y avait une variété infinie de choses à acheter, une pression de la part des magasins et de leurs agents publicitaires qui incitaient à les acheter et, de façon croissante, une société dans laquelle le rang social était lié aux biens matériels.

Pour la femme bourgeoise, qui était financièrement dépendante, sans revenu ni position économique bien à elle, avoir suffisamment d'argent ne signifiait pas obligatoirement la liberté ni le contrôle des dépenses. Même s'ils cédaient une partie de leur revenu à leurs épouses, les maris ne la considéraient pas moins comme leur appartenant. C'était *leur* argent. Dans un des premiers pamphlets féministes, *Fettered for Life, or Lord and Master (Enchaînée à vie, ou Seigneur et Maître, 1874)*, Lilly Devereux Blake faisait remarquer que les femmes devaient justifier et rendre des comptes sur tout ce qu'elles dépensaient, y compris les dépenses ordinaires. De même que Blake, l'auteur d'un traité paru en 1889 sur l'économie domestique exigeait : "Laissez les femmes avoir de l'argent à dépenser comme elles l'entendent et arrêtez de demander pourquoi elles doivent encore acheter une bobine de fil aujourd'hui alors qu'elles en ont déjà achetée une hier!" Des années plus tard, une dame se souvient : "Quand j'étais jeune, nous parlions avec une espèce de respect mêlé de crainte d'une de nos semblables, Louise de Koven, qui avait un compte en banque et qui pouvait signer des chèques." On leur avait donné le pouvoir dans l'arène domestique en tant que mères et ménagères, et les femmes dominaient le processus de consommation - la répartition des tâches était plutôt limitée - et cependant elles n'avaient quasiment aucun contrôle sur l'argent. La pension ou l'argent de poche d'une femme n'étaient généralement accordés que comme présent et non comme un droit qui leur était dû. Appelée dérisoirement "épingles", la pension d'une femme reflétait les rapports de puissance explicites au sein de la famille.

Les féministes se rendaient compte des problèmes liés à l'argent. "Les pauvres petites filles riches", c'est de la sorte que le journal *Business Woman's Journal* décrivait les filles célibataires de bonne famille à qui on demandait "d'être à la hauteur", mais qui soit n'avaient pas d'argent à leur disposition (Papa réglait les factures), soit

recevaient une pension tout à fait inadéquate. Protégées par leur situation financière, bon nombre de ces jeunes femmes avaient recours à divers stratagèmes afin de se procurer ce dont elles pensaient avoir besoin ou ce qu'elles voulaient. C'était là un état des choses démoralisant qui, d'après l'éditorialiste Ella Wheeler Wilcox, "pousse les femmes faibles et irrésolues au vol à l'étalage et aux menus larcins".

Un article paru en 1890 dans le *Boston Herald* abordait de front le problème des femmes et l'argent. Son auteur, une certaine Mme Ives, dénonçait l'incapacité des hommes à reconnaître que leurs réticences à permettre à leurs épouses de disposer de ressources propres les rendaient "souvent incapables de répondre aux exigences auxquelles les confrontaient les conditions sociales de leur environnement". Des "tragédies sociales" sans nom en furent le résultat. "Des femmes mentent, volent, recourent à toutes sortes de stratagèmes douteux afin d'obtenir l'argent dont elles ont besoin pour leur usage personnel." Il y avait du vrai dans l'argumentation de Mme Ives. Nombreuses étaient les femmes qui, lorsqu'elles étaient prises sur le fait, avaient sur elles des achats en règle ainsi que de l'argent. Le produit de leur larcin correspondait à ce petit extra qu'elles pensaient ne pas pouvoir se payer ou dont elles ne pouvaient peut-être pas justifier l'achat.

Les femmes volaient en général des articles destinés à leur usage personnel, en prétextant des besoins, réels ou fictifs qui souvent dépassaient leur solvabilité. En achetant certaines choses - à vrai dire la plupart d'entre elles - et en volant d'autres, de nombreuses femmes semblaient se servir du vol à l'étalage pour arrondir leur fin de mois. Les magasins apparaissaient comme tellement riches, grands et impersonnels aux yeux des clientes que celles-ci gardaient facilement l'illusion qu'elles ne volaient pas réellement. C'était uniquement les autres qui volaient. Des femmes, qui ne voleraient jamais un individu, emportaient des marchandises dans les grands magasins et refusaient les conséquences de leur acte. Ces femmes considéraient le vol à l'étalage comme une forme de comportement du consommateur. Contrairement à toute logique et aux preuves avancées, plus d'une d'entre elles niait avoir eu un motif conscient et se défendait férocement en avançant la revendication suivante : "Je suis une femme honnête et respectable."

Ce niveau de démenti s'appliquait à toutes les femmes. Si le suspect Maria Miller s'était considérée comme une voleuse ou si elle avait

laissé les autres la traiter de "voleuse", elle aurait dû se demander pourquoi elle avait sciemment violé ses propres principes éthiques. En outre, et ceci est encore plus troublant, elle aurait dû faire face aux conséquences morales de son irréflexion. Elle aurait été coupable de plus que d'irresponsabilité. Ces femmes, conscientes des distinctions normatives entre voler ou ne pas voler, semblaient pourtant incapables de ressentir leur vol comme une mauvaise action. Elles se persuadaient de leur innocence et, quelle que fût la fragilité de leur défense, elles ne se considéraient pas comme des voleuses.

Dans ce cas, comment ces femmes percevaient-elles leurs actes? Certaines d'entre elles étaient plutôt sincères quant à leurs mobiles. Prenons l'exemple des quatre voleuses de Lynn, dont "le motif était lié au désir de s'offrir une coquette garde-robe qu'elles n'auraient pas pu se payer". D'autres encore citaient les exemples de femmes qu'elles avaient observées ou dont elles avaient entendu parler - ces femmes-là étaient des imitatrices. Elles faisaient ce qu'elles savaient que d'autres femmes faisaient également. Les réponses plus difficiles à interpréter étaient celles des femmes qui reconnaissaient ouvertement être en mesure de payer ce qu'elles désiraient et pourtant continuaient à voler. Le cas de cette femme de Brooklyn qui décida de voler les cadeaux de Noël au lieu de dépenser les \$12 mis à sa disposition à cet effet, suggère la prise d'un risque calculé. C'est là un niveau d'action conscient différent de celui de la femme tout à fait incapable d'expliquer ce qui s'était passé.

Beaucoup de ces femmes décrivaient l'irrésistible tentation, "l'incapacité physique de résister", au magnétisme et à l'attrait des étalages. Ceci était un mode de défense habituel que le personnel des magasins et les magistrats en vinrent à exspecter. Bien que cette réponse facile soit vite devenue un cliché, elle répondait aux attentes sociales. Les femmes étaient sensées succomber à la tentation. La revendication selon laquelle l'accusée "ne se souvenait aucunement d'avoir pris les articles retrouvés sur elle" était une autre version de ce mode de défense.

Ces histoires, avec leurs liens étroits entre la vérité et la plausibilité, caractérisent la mentalité du groupe. Il est possible que certaines femmes aient véritablement été troublées par leurs actions. Leur vol était un acte tout à fait spontané, et la honte qu'elles éprouvaient à ce sujet prenait la forme d'un démenti formel. Même quand un suspect plaidait coupable, comme le fit Mme Abbie Long en 1898, il n'était pas rare de la voir implo-

rer la clémence du juge : "Je n'avais pas l'intention de prendre ces choses, je vous assure. J'avais de l'argent et je pouvais les acheter...Je ne les ai pas volées. Je *n'aurais pas pu* le faire." Le matérialisme en expansion posait des choix encore plus difficiles à Mme Long, l'épouse d'un homme d'église, qu'aux autres femmes. Elle occupait une position publique et on surveillait sa conduite avec minutie. On attendait d'elle qu'elle personnifiât les valeurs traditionnelles et l'épouse de l'homme d'église était supposée fuir les manifestations les plus flagrantes de la culture matérielle. Il est évident que souvent ceci n'était pas le cas. Son refus d'accepter ce qu'elle avait fait était la réaction choquée d'une femme pour qui les enjeux étaient de taille.

Les stéréotypes culturels en vigueur qui insistaient sur la faiblesse de la femme et ses fréquentes périodes de conduite irresponsable, soutenaient ces justifications. Dans un cas fortement médiatisé en 1893, le docteur W.Gill Wylie, un célèbre gynécologue New-yorkais et professeur de médecine aux hôpitaux Bellevue et Polyclinic, apparut sur le devant de la scène et paya la caution de remise en liberté provisoire pour une femme soupçonnée de vol à l'étalage. Le médecin, qui disposait d'un sanatorium privé à 215 West 43ème Rue, expliqua que l'accusée suivait un traitement depuis 7 ou 8 ans pour "des troubles nerveux qui parfois la rendait irresponsable de ses actes". Ces "troubles nerveux" étaient des symptômes féminins répandus quoique mal définis, et le docteur Wylie disait en d'autres termes que sa patiente ne souffrait de rien d'autre que d'hystérie. Le médecin, de par son explication du vol à l'étalage renforçait ainsi l'opinion répandue que le sexe faible était souvent instable et guidé par ses nerfs et ses émotions.

Dans de nombreux cas, c'était l'inconscient de la femme qui devenait le coupable. Celle qui prétendait s'appeler Mary Smith déclara au juge : "Je n'avais aucunement l'intention de voler quoi que ce soit, j'ai pris ces objets sans m'en rendre compte." Mme Eladia Rubria protesta qu'elle ne savait pas ce qu'elle faisait quand elle prit des sucreries, des aiguilles, des gants en daim, des echarpes en soie ainsi qu'un peigne, articles qu'elle avait fourrés dans un sac Gladstone qu'elle portait au bras. Quant à la défense de Laura Little, elle était classique: Elle fut non seulement décrite comme "l'un de ces cas apparemment inexplicables de jeunes femmes (c'était une célibataire de 31 ans) de bonne famille prises en flagrant délit de vol à l'étalage", mais elle avoua elle aussi "qu'elle ne se rendait pas compte de ce qu'elle était en train de faire quand

elle prit le foulard et d'autres articles". Elle déclara s'être sentie "possédée par une impulsion qui la poussait à saisir des objets et à s'en aller". Des variations sur ce thème se répétaient avec une régularité effrayante. Les femmes s'en servaient pour s'expliquer, les avocats s'en servaient pour justifier les actes de leurs clientes, et les médecins pour légitimer leur diagnostic.

Ce qu'ils décrivaient, c'était évidemment la pathologie du phénomène de consommation. Le merchandising moderne était au diapason de l'autosatisfaction, des achats impulsifs, du désir irrationnel. Les marchands voulaient que leurs clients sentent l'opportunité de telles réponses. Ils aiguisaient l'appétit du consommateur en soulignant l'importance des dépenses et des possessions matérielles, et, paradoxalement, contribuaient ainsi à promouvoir la suprématie des désirs sur les besoins.